

DÉCLARATION DU SNETAA-FO À LA CAPA HORS CLASSE & CLASSE EXCEPTIONNELLE DES PLP

Madame La DRRH,
Monsieur Le Directeur du Personnel Enseignant,
Mesdames & Messieurs les Inspecteurs,
Mesdames & Messieurs les Chefs d'établissement,
Mesdames & Messieurs les Gestionnaires,

Chers Collègues,

Dans notre déclaration liminaire au Comité Technique Académique du 4 juillet, nous avons déjà exprimé nos revendications globales ainsi que nos positions sur les réformes passées, en cours et à venir.

Cependant, **concernant l'Enseignement Professionnel**, nous souhaitons réaffirmer ici les positions du SNETAA-FO, premier syndicat du secteur, d'autant plus que Le Ministre tarde à répondre à la demande de l'Inter syndicale de clarifier plusieurs éléments de la réforme annoncée pour la rentrée 2019.

Oui le SNETAA-FO refuse la mise en place d'Unités de Formation par Apprentissage dans les SEP, LP & EREA ;

Oui le SNETAA-FO s'oppose à la mise en œuvre des formations en mixité de statuts (élèves et apprentis) et/ou de parcours ;

Non le SNETAA-FO n'acceptera pas une réforme qui se ferait contre les PLP.

Notre position est claire et sans ambiguïté. Commenter les réformes, les nouvelles grilles, c'est déjà les admettre. Nous nous refusons d'être alarmistes ou fatalistes. Nous devons organiser le rapport de force afin de lutter efficacement pour défendre les intérêts de l'Enseignement Professionnel. Cette lutte commence par la négociation. Mais négocier n'est

pas signer. Nous espérons pouvoir compter sur tous ceux qui affirment vouloir une Ecole Républicaine respectueuse des valeurs égalitaires.

Concernant les conditions de travail, nous sommes obligés de constater qu'elles se dégradent chaque année un peu plus... Cette année a été marquée notamment par des évènements graves qui se sont produits dans quelques établissements de l'académie. Dans ce cadre-là, le SNETAA-FO a été reçu par Monsieur Le Recteur le 14 mars dernier. Nous lui avons demandé à ce que la parole (et la place) des enseignants retrouve l'autorité et la valeur perdues ces dernières années, mettant ainsi en exergue les problèmes de management dans certains établissements. Monsieur Le Recteur a reconnu la nécessité de retisser un lien entre personnels de direction et enseignants. Nous attendons toujours de Monsieur Le Recteur des actes forts allant dans ce sens.

Mesdames & Messieurs les représentants des personnels d'encadrement, parce que vous avez une fonction essentielle au sein de l'Education Nationale, alors nous comptons une nouvelle fois sur vous pour que tous les PLP soient respectés et puissent ainsi assurer au mieux leur mission d'enseignement.

Pour ce qui concerne la promotion à la Hors Classe, la première sous l'ère du PPCR, nous avons, Madame La DRRH, quelques questions à vous poser et quelques remarques à vous faire.

Pour commencer, sachez que de nombreux PLP, à la lecture des avis mis par les personnels d'encadrement, ont le sentiment d'avoir été dégradés. Bien sûr, puisqu'il s'agit d'une nouvelle façon d'évaluer les personnels, vous pouvez leur répondre que la comparaison avec l'année dernière est impossible. Mais cela ne va pas convaincre, par exemple, un collègue qui avait un avis « extrêmement favorable » et qui se retrouve cette année avec un avis « satisfaisant ». Même ceux qui passent d'un « très favorable » à un « satisfaisant » ne peuvent pas être satisfaits... Madame La DRRH, il n'est pas bon d'avoir de nombreux agents de l'Etat qui sont persuadés que le travail qu'ils effectuent avec sérieux, et même parfois avec passion, n'est pas reconnu. Cela peut avoir de lourdes conséquences sur l'engagement au service de l'Etat de certains d'entre-eux.

Concernant le nombre de promus, il nous semble qu'aucun arrêté fixant le contingent 2018 n'a été publié. Pouvez-vous nous confirmer que nous

aurons bien 128 PLP promus cette année ? Nous sommes inquiets, car par exemple à Poitiers, Madame La Rectrice a visiblement estimé que cette CAPA n'était pas en mesure de siéger et l'a reportée au 27 août. Dans d'autres académies, à l'issue de la CAPA, il a été demandé aux commissaires paritaires de ne pas communiquer les résultats car pas définitifs...

Le SNETAA-FO rappelle une nouvelle fois son opposition de fond à cette pseudo promotion au mérite. Aujourd'hui encore plus qu'hier, ces modalités d'accès à la Hors-Classe sont arbitraires et injustes. **Elles favorisent le clientélisme et la soumission, accentuent la division des personnels, entraînent découragement et amertume des non promus, et vont à l'opposé du travail d'équipe attendu dans nos établissements.** Ce n'est pas la gestion des personnels dont le service public de l'Education Nationale a besoin.

Concernant la promotion à la Classe Exceptionnelle, tout le monde ici à pu constater que nos prévisions étaient justes : il n'y a pas assez de candidats dans le vivier 1 pour atteindre les chiffres promis par ceux qui ont voulu le PPCR ! Nous devons avoir 68 PLP promus pour 2018, nous n'en aurons que 58 ! Et pour 2019, sauf changement des règles, ce sera pire.

Le PPCR, rejeté et dénoncé par le SNETAA-FO, ne répond en rien aux attentes des PLP. Ces nouvelles modalités d'avancement ont eu pour effet de ralentir l'avancement de carrière de nombreux enseignants sans leur apporter une véritable revalorisation indiciaire et ne garantit pas l'accès pour tous à la Hors Classe. Les entrants dans le métier sont toujours sous-payés par rapport aux exigences du niveau d'études et la classe exceptionnelle ne concernera qu'un nombre restreint de PLP. Le pouvoir d'achat des enseignants est en constante baisse et les seules mesures salariales déjà prises visent à individualiser les carrières ou à valoriser un pseudo mérite.

Le SNETAA-FO demande l'abrogation du PPCR et demande l'ouverture de négociations pour une réelle revalorisation de carrière pour tous. Nous revendiquons une hausse significative, d'au moins 16% du point d'indice, permettant de compenser les trop nombreuses années de blocage voire de baisse de salaire. Rappelons que la rémunération des enseignants français est parmi les plus basses des pays de l'OCDE.

Le SNETAA-FO demande une hausse conséquente de la rémunération des premiers échelons, la recreation immédiate du 7^{ème} échelon de la Hors Classe et la possibilité pour tous les enseignants d'effectuer leur carrière jusqu'à l'indice terminal de la Classe Exceptionnelle avec un parcours sur la classe normale en maximum de 20 ans. Le SNETAA-FO demande également pour tous les enseignants de LP, SEP, SEGPA & EREA, la création d'une NBI de 30 points visant à prendre en compte la spécificité et l'hétérogénéité de nos élèves.

Nous vous remercions pour votre écoute.

Catherine Terraza
Delphine Paillé
Jean-Fred Brechenmacher
Marc Tuter
Frédéric Alser
Eric Mouchet

Commissaires Paritaires Académiques
du SNETAA-FO